

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION



REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION

LA DÉSINFORMATION : ENJEUX, STRATÉGIES, DÉCONSTRUCTION



Nouvelle Série, n°4
Décembre 2021

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



LA DÉSINFORMATION : ENJEUX, STRATÉGIES, DÉCONSTRUCTION

**Nouvelle Série N°4,
décembre 2021
ISSN : 3092-5630
e-ISSN : 3092-5614**



Revue Africaine de Communication (RAC)
Nouvelle Série, n°4, décembre 2021

Directeur de publication : Mamadou Ndiaye, directeur du Centre d'Études des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) de Dakar (Sénégal)

Coordonnateur et Rédacteur en Chef : Alioune Dieng, professeur des universités, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Comité Scientifique :

Marc-François Bernier, professeur des universités, Université d'Ottawa (Canada)

N'guessan Julien At choua, professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Frédéric Lambert, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas (France)

Lamine Ndiaye, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Anne Piponnier, professeure des universités, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine

Yahya Diabi, professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)

Annie Lenoble-Bart, professeure émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, (France)

Serge Théophile Balima, professeur des universités, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Anna Paola Soncini, professeure des universités, Université de Bologne (Italie)

Alioune Diané, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Modou Ndiaye, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Aimé-Jules Bizimana, professeur agrégé, Université du Québec en Outaouais (Canada)

Mor Faye, maître de conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)

Diégane Sène, maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Moustapha Samb, maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Malick Diagne, maître de conférences, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Comité de lecture :

Dr Dominique-François Mendy, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Moustapha Mbengue, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Djibril Diakhate, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Marième Pollèle Ndiaye, UFR CRAC, Université Gaston Berger, (Sénégal)

Dr Namoin YAO – BAGLO, ISICA/Université de Lomé

Dr Mohamed Sakho Jimbira, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine (France)

Dr Sokhna Fatou Seck SARR, UFR CRAC, Université Gaston Berger (Sénégal)

Comité de rédaction :

Dr Mouminy Camara, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Sahite Gaye, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Faoumata Bernadette Sonko, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

Dr Sellé Seck, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



Nouvelle Série, n°4

LA DÉSINFORMATION : ENJEUX, STRATÉGIES, DÉCONSTRUCTION

Numéro coordonné et édité par Alioune Dieng,
Professeur titulaire



**UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION (CESTI)
Décembre 2021**

Illustration de couverture : Boubacar Badji

©Copyright CESTI
Tous droits réservés

Maquette de couverture :

Une représentante de l'administration et des étudiants du CESTI, en discussion sur le Covid-19

Composition et mise en page :

Professeur Alioune Dieng

Contacts :

Service commercial : +221 33 824 68 75 / +221 33 824 93 66

Fax : +221 33 824 24 17

Adresses :

Revue Africaine de Communication

CESTI/UCAD, BP 5005, Dakar-Fann, Sénégal

Emails : cesti@ucad.edu.sn ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

Impression : MCGSI, Avenue Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

I/II

PREMIÈRE PARTIE : La désinformation : enjeux, stratégies, déconstruction

1- Namoin Yao-Baglo

Communication gouvernementale à l'épreuve du Covid 19 : cas du Togo 1/18

2- Mahamoudou Konaté

Informations scientifiques et dilemmes éthiques dans le contexte de la pandémie covid-19 19/33

3- Sylvestre Kouassi Kouakou

Médias sociaux et covid-19 : analyse des pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur WhatsApp 35/58

4- Djibril Diakhaté, Moustapha Mbengue, Moussa Samba

L'Analyse des Réseaux Sociaux (ARS), une démarche de détection des théories conspirationnistes dans les réseaux socio-numériques : le cas des tweets dans la lutte contre la Covid-19 en Afrique 59/81

5- Hamidou Belem

Rumeurs autour de la Covid-19 au Burkina Faso : manifestations et impacts à l'ère du numérique 83/102

6- Barthélémy Toumgbin Della

Les réseaux sociaux : la nouvelle caverne de Platon et la crise d'identité de l'homme sartrien 103/118

DEUXIÈME PARTIE : VARIA

7- Marième Pollèle Ndiaye

Questionner l'objet « Eau » en sciences de l'information et de la communication : un défi épistémologique ? 121/133

8- Onésime Ndayizeye, Melchior Ntahonkiriye, Mamadou Ndiaye

Les facteurs entravant la couverture médiatique des questions agricoles au Burundi 135/153

9- Kouadio Joël-Henri Gilles ALOKO-N'GUESSAN

Analyse communicationnelle des effets de la lutte contre l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes 155/175

AVANT-PROPOS

La *Revue Africaine de Communication (RAC)* est un cadre d'échanges et de dialogue interdisciplinaires sur les sciences et les technologies de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, du droit, de l'éthique et de la déontologie des médias. Elle souhaite contribuer, le plus largement possible, au développement des études et des pratiques portant sur les sciences et les technologies de l'information et de la communication, articulées à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, le management, le marketing, la culture, etc.

Le numéro 4/2021 de la Nouvelle Série est consacré aux *enjeux*, aux *stratégies* et à la *déconstruction* de la *désinformation*. En effet, la crise sanitaire engendrée par la pandémie du COVID 19 s'est doublée d'une crise économique et sociale à l'échelle mondiale, remettant au goût du jour le débat sur la désinformation. Cette forme de manipulation de l'information, à la fois stratégique et technique, est motivée par des enjeux qui appellent une déconstruction, voire une réorientation et une régulation rigoureuse du secteur des médias, surtout des réseaux sociaux.

Les articles réunis dans le numéro actuel sont redistribués dans deux parties : le dossier thématique sur la désinformation, qui rassemble six articles, et la partie *Varia*, qui en regroupe trois. Cinq auteurs analysent la communication et la gestion de l'information en rapport avec la crise sanitaire créée par le Covid-19. En prenant le cas du Togo, Namoin Yao-Baglo s'intéresse à la communication gouvernementale, en rapport avec le coronavirus, dans la perspective d'une approche communicationnelle des organisations (ACO). Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, la gestion de l'information scientifique prend une importance capitale face au risque de désinformation que représentent les réseaux sociaux. De plus, elle situe la question à un double niveau de responsabilité éthique, celle de l'homme de science, et déontologique, celle du professionnel des médias. Cependant, les réseaux sociaux rendent complexe cette exigence éthique et scientifique (Mahamoudou Konaté). Quant à Sylvestre Kouassi Kouakou, il analyse les pratiques informationnelles des étudiants sénégalais sur WhatsApp, en semi-confinement, pour cerner leurs motivations à utiliser les plateformes numériques d'interactions sociales, d'une part, l'importance que celles-ci prennent sur les médias classiques, d'autre part.

En outre, l'analyse des réseaux sociaux adopte la démarche de détection des théories conspirationnistes dans le cas spécifique de la pandémie de Covid-19 en Afrique (Djibril Diakhaté, Moustapha Mbengue & Moussa Samba). Contrastant avec la communication officielle, la désinformation relève parfois des rumeurs dont le principe de fonctionnement est étudié par Hamidou Belem qui cherche à en déceler les auteurs, les canaux de propagation, les stratégies argumentatives ainsi que leur incidence sur la gestion de la crise sanitaire produite par le Covid-19 au Burkina Faso.

L'analyse de la désinformation prend aussi une dimension philosophique avec Barthélémy Toumgbin Della, qui voit dans les réseaux sociaux une nouvelle caverne de Platon, qui permet de lire autrement la crise identitaire de l'homme.

Dans la partie *Varia*, Marième Pollèle Ndiaye questionne l'objet «eau» pour montrer le défi épistémologique que représente son analyse au prisme des sciences de l'information et de la communication, car celle-ci met en exergue le caractère impérieux de la promotion des changements de comportements dans le traitement de l'information environnementale et dans la gestion du liquide vital. En prenant toujours comme objet la nature, Onésime Ndayizeye, Melchior Ntahonkiriye et Mamadou Ndiaye se penchent sur les facteurs qui entravent la couverture médiatique des questions agricoles au Burundi. Enfin, l'impact de la lutte contre l'usage des sachets plastiques par les populations ivoiriennes, dans sa dimension communicationnelle, est analysé par Kouadio Joël-Henri Gilles Aloko-N'guessan.

Professeur Alioune Dieng

RUMEURS AUTOUR DE LA COVID-19 AU BURKINA FASO: MANIFESTATIONS ET IMPACTS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Hamidou Belem

Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

Résumé :

Dans le contexte de crise sanitaire, des informations dont les sources sont invérifiables ont circulé au sein des populations. Contrastant avec la communication officielle, ces informations relèvent des rumeurs. Cet article s'est donné pour objectif d'analyser le phénomène des rumeurs autour de la Covid-19 au Burkina pour en déceler les auteurs, les canaux de propagation, les stratégies argumentatives ainsi que son incidence sur son environnement. L'analyse s'est appuyée sur les théories développées au sujet des rumeurs pour interroger leurs principes de fonctionnement. Elle a révélé que des acteurs aux motivations diverses construisent de fausses informations et les propagent par le biais des réseaux sociaux. Ceux-ci manipulent la cible suivant ses attentes et sa capacité d'analyse et réussissent ainsi à jeter le doute dans les esprits tout en impactant négativement les actions des autorités gouvernementales. Malgré ses effets pervers, les rumeurs peuvent servir de matériaux contre sa propre déconstruction pour peu que chacun en prenne conscience.

Mots clés : Covid-19, rumeurs, réseaux sociaux, communication, argumentation

Abstract:

In the context of the health crisis, information whose sources cannot be verified has circulated among the populations. Contrasting with the official communication, this information raises rumors. This article has set itself the objective of analyzing the phenomenon of rumors surrounding Covid-19 in Burkina Faso to identify the authors, the propagation channels, the argumentative strategies as well as its impact on its environment. The analysis relied on the theories developed about rumors to question their operating principles. She revealed that actors with various motivations build false information and spread it through social media. They manipulate the target according to its expectations and its analytical capacity and thus succeed in casting doubt in the minds while negatively impacting the actions of government authorities. Despite its perverse effects, rumors can serve as material against its own deconstruction as long as everyone is aware of it.

Keywords: Covid-19; rumors; social networks; communication; argumentation

Introduction

Dans toute société, la communication joue un rôle important dans les relations interpersonnelles et surtout entre les gouvernants et les gouvernés. Elle est un moyen par lequel les membres d'une même communauté s'expriment et s'informent. En période de crise, les autorités portent l'information officielle aux populations et cherchent à les rassurer. Cette communication des gouvernants en général ne s'alarme ni ne fait place au défaitisme. Cependant et en face du dis-

cours officiel, une autre communication peut naître, venant apporter de nouvelles informations ou même contredire celles portées par les autorités. C'est le cas du Burkina Faso avec l'avènement de la Covid-19. En effet, la crise sanitaire a amené les autorités gouvernementales à œuvrer pour juguler ses effets à défaut de l'éradiquer. Leurs actions sont soutenues par une communication qui fait le point de l'évolution de la pandémie, met en exergue les efforts fournis par les acteurs, rassure et sensibilise les populations. À l'inverse, d'autres informations sont venues semer le doute au sein des populations dans la mesure où elles contrastent avec les informations officielles. De là sont nées des rumeurs autour de la gestion de la pandémie. Cet état de fait pose la problématique de la place des rumeurs au sein de la société burkinabè dans un contexte de crise sanitaire. De cette problématique, des interrogations surviennent : comment les rumeurs naissent-elles et se développent-elles ? Quelles conséquences peuvent-elles entraîner ?

La présente réflexion vise à analyser le phénomène de la rumeur dans le contexte de la Covid-19 au Burkina. Elle nous invite à nous pencher sur le processus de construction et de propagation des rumeurs ainsi que sur les effets que celles-ci entraînent. Pour mener notre réflexion, nous formulons deux hypothèses : d'une part, les auteurs des rumeurs développent une stratégie de diffusion et d'influence de la cible ; d'autre part, les rumeurs sont des facteurs qui désorientent les populations et qui inhibent les actions du gouvernement en rapport avec la gestion de la pandémie de Covid-19. À l'issue de l'analyse, nous espérons comprendre le fonctionnement du discours rumorale dans l'optique de mieux le déconstruire et d'atténuer ses effets pernicieux.

Pour les besoins de notre réflexion, nous convoquerons d'abord la littérature sur les rumeurs à l'effet de dégager ses sources et ses principes de fonctionnement. Cette revue de la littérature sera suivie d'un recensement des principales rumeurs répandues en lien avec la survenue de la Covid-19 au Burkina Faso. Ensuite, nous analyserons les principes de manifestation de ces rumeurs. Pour finir, nous relèverons les effets qu'induisent les rumeurs aussi bien sur les populations que sur la gestion de la crise sanitaire.

1. La rumeur et ses fondements théoriques

Les recherches sur la rumeur font référence à plusieurs dénominations qui s'imbriquent et se complètent. Avant de statuer sur le fonc-

tionnement de la rumeur, il nous semble opportun de faire une clarification de certains concepts.

1.1. La clarification des concepts

L'évocation de la notion de rumeur rappelle d'autres avec qui elle entretient d'étroites relations. Il s'agit des concepts de « complot » et de « conspiration », qui se nourrissent tous deux de la rumeur. Complot et conspiration peuvent être appréhendés comme des variantes et sont tous alimentés par la rumeur.

Le dictionnaire Larousse de Poche Plus (2010 : 724) donne plusieurs acceptions du mot rumeur parmi lesquelles celles-ci : « Bruit de voix confus » ou encore « Nouvelle qui se répand dans la population ». Ces définitions révèlent, d'une part, les auteurs de la rumeur qui sont des « voix » et, d'autre part, les destinataires qui sont « la population ». En plus de la révélation de ces actants, les définitions renseignent que la rumeur est un bruit ou une nouvelle manquant de clarté et de précision. Pour Orlandi, la rumeur est une « nouvelle anonyme qui se répand publiquement sans confirmation » (2001 : 262). Avec cette définition, il apparaît que les auteurs de la rumeur ne sont pas aussi connus comme on le penserait. Par ailleurs, il est à noter que la rumeur se met en mouvement contre les complots ou même est utilisée par les complotistes pour atteindre leurs fins. Autrement dit, elle est au service aussi bien du complot que de l'anti-complot.

Pour Jamin, « il y a complot lorsqu'un petit groupe de gens puissants se mettent ensemble en secret pour planifier et accomplir une action illégale et inconvenante, une action qui a la particularité d'avoir une influence sur le cours des événements » (2009 : 23). Paraphrasant Pipes (1997), il ajoute que le complot est « la rencontre et l'association volontaire entre deux ou plusieurs personnes dans le but de commettre par leurs efforts conjugués un acte criminel ou illégal » (*Ibid.*). L'adhésion à la théorie du complot est la croyance au fait qu'une organisation d'individus agit de façon cachée pour réaliser des buts mauvais. Dans un contexte de complot, les complotistes vont faire usage des rumeurs comme moyens privilégiés pour soutenir leurs actions ou desseins. Dans leur élan, ils vont entraîner, de façon volontaire ou non, d'autres acteurs qui seront des facteurs de propagation de leurs opinions. À l'inverse, les anti-complotistes peuvent eux aussi, à leur tour, faire recours à des rumeurs pour déconstruire les élans complotistes.

Selon Taguieff, le complot s'assimile à la conspiration (2006 : 16). Ces dernières années, des théories du complot ou de la conspiration ont défrayé ou défraient la chronique sur plusieurs sujets tels que les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le vaccin contre le Sida, les loges maçonniques, etc.

À présent, nous allons voir les principes de fonctionnement des rumeurs dans la société.

1.2. Les rumeurs : actants, propagation et stratégies argumentatives

La circulation des rumeurs obéit à un schéma de fonctionnement à l'image de tout acte de communication. Les rumeurs partent d'une source, s'orientent vers des cibles et le tout dans un contexte bien donné. Suivant l'affirmation de Madelin, la rumeur « trouve une audience nouvelle quand le monde des médias devient proliférant et rencontre la crédulité des spectateurs » (2001 : 4). Dans cette perspective, des actants tels que l'énonciateur, l'énonciataire et l'objet se mettent en scène avec l'instauration d'une relation entre eux. L'énonciateur est l'instance d'où naît le sens et qui s'évertue à infléchir les positions de l'interlocuteur, à savoir l'énonciataire. Le sens dont il est question renvoie à l'objet qui, dans notre cas, correspond à la rumeur ou à la fausse information. En somme, l'énonciateur s'avère être un sujet de manipulation au sens strict du terme (indépendamment de toute connotation axiologique). Cette manipulation peut être positive (faire savoir) et/ou négative (faire ne pas savoir) dont l'objectif est rappelé par Courtés en ces termes :

Pour le moment, seulement retenons que la manipulation énonciative a pour but premier de faire adhérer l'énonciataire à la manière de voir, au point de vue de l'énonciateur : dans tous les cas, qu'il s'agisse par exemple d'image (une séquence filmée) ou de mots (avec un livre par exemple), c'est du /faire croire/ qu'il est question (2010 : 13).

Concernant l'énonciataire, disons qu'il peut avoir plusieurs statuts à savoir celui d'adhérent, d'opposant ou de méfiant. Il est adhérent lorsqu'il est prédisposé à croire effectivement à ce que véhicule l'énonciateur ; par contre, il est opposant quand il refuse catégoriquement d'adhérer ou de croire à ce qui lui est tenu comme discours. Des situations intermédiaires sont envisageables avec la possibilité qu'un énonciataire soit méfiant ou sympathisant. Le méfiant est celui qui ne croit pas trop sans pour autant tenir rigueur à la logique du

discours qui lui est servi. Quant au sympathisant, il est un énonciataire plus ou moins indifférent.

Au regard de cette situation, l'énonciateur, dans le but de convaincre ou de persuader, doit œuvrer à transformer l'énonciataire en un actant qui croit à ses propos ou au moins à l'empêcher de croire à autre chose de contraire à ce qu'il tient comme discours. C'est dans cette logique que le linguiste affirme :

[...] l'énonciateur a, en fait, au moins un double rôle. D'un côté, il lui revient de /faire croire/ l'« adhérent », c'est-à-dire de le modaliser positivement (en transformant sa compétence modale dans le sens souhaité) de telle sorte qu'il puisse faire siens les points de vue et les propositions qui lui sont soumis.

De l'autre, l'énonciateur se doit d'empêcher, si possible, l'« opposant » de croire en autre chose, d'adhérer à un point de vue contraire : ici, l'énonciateur cherche à /faire ne pas croire/, modalisant négativement (en transformant sa compétence modale pour qu'il soit inopérante) – autant que faire se peut – l'« opposant », de manière à le virtualiser, c'est-à-dire à le transformer au moins en « sympathisant » (*Ibid.* : 17).

Ainsi, les rumeurs naissent et se propagent dans un environnement social favorable. Autrement dit, la collectivité au sein de laquelle les rumeurs germent porte en elle les ingrédients qui arrosent et fermentent la fausse nouvelle. C'est dans ce sens que nous comprenons les propos de Bloch quand il affirme :

Une fausse nouvelle naît toujours de représentations collectives qui préexistent à sa naissance. Elle n'est fortuite qu'en apparence, ou plus précisément tout ce qu'il y a de fortuit en elle, c'est l'incident initial, absolument quelconque, qui déclenche le travail des imaginations ; mais cette mise en branle n'a lieu que parce que les imaginations sont déjà préparées et fermentent sourdement. [...] la fausse nouvelle est le miroir où la « conscience collective » contemple ses propres traits (1983 : 54).

À la lumière de ce qui précède, les rumeurs ou les fausses nouvelles ont pour terreau les représentations collectives. C'est à partir d'elles que les rumeurs émergent, étant entendu qu'elles sont virtualisées en chacun et attendent seulement un déclic pour prendre forme, pour vivre tout simplement. C'est dans ce contexte que naît le schéma narratif des rumeurs où l'actant destinataire va en premier prendre place. Alors, une personne ou un groupe de personnes souvent sous le couvert de masques vont distiller des informations sur tel ou tel fait contrastant avec ce qui est admis ou ce qui est connu. Cette rumeur éclosée sera relayée par des complices, des « convaincus manipulés »,

à travers des canaux divers que sont, entre autres, des sites Internet, des organes de presse, des réseaux sociaux ou même du bouche à oreille. Ce réseau de diffusion s'apparente à une complosphère que Reichstadt définit comme

l'ensemble des sites et des blogs qui consacrent une part significative, voire prépondérante, de leur activité à faire valoir une interprétation conspirationniste de l'actualité inspirée par des visions du monde parfois très différentes. Les sites qui composent cette complosphère n'ont pas la même histoire, ne s'inscrivent pas nécessairement dans le même horizon politique et n'appartiennent pas tous aux mêmes aires linguistiques ou culturelles, mais tous ont pour dénominateur commun un tropisme conspirationniste prononcé (2015 : 7).

Pour se donner plus de crédibilité, les acteurs de cette complosphère se citent mutuellement se légitimant les uns les autres par la même occasion. De nos jours, le rôle des activistes, sinon des « hacktivistes » (pour emprunter le terme de Serfaty – 2003 : 123) est extrêmement prépondérant dans la diffusion des rumeurs du fait, d'une part, de l'accès facile aux médias et à Internet, et, d'autre part, du silence de la presse professionnelle et du manque d'esprit critique de la grande masse. Pire, des organes de presse officiels proches (idéologiquement ou politiquement) des acteurs, sources de fausses informations, contribuent à diffuser les rumeurs. En conséquence,

On constate tout d'abord la rapidité de diffusion, véritablement virale, des rumeurs. Les groupes de discussion, grâce à la possibilité qu'ils offrent de publier un message simultanément sur plusieurs groupes, permettent d'augmenter considérablement l'audience de l'idée que l'on cherche à faire passer. De plus, l'écriture propre aux groupes de discussion, qui, selon un processus d'hybridation fréquent sur Internet, mêle les caractéristiques de l'oral à celles de l'écrit pour aboutir à une écriture conversationnelle très particulière, renforce le caractère persuasif des rumeurs propagées par ce biais en leur conférant à la fois la familiarité et la proximité de la communication orale et la permanence de l'écrit. Le bouche à oreille qui est le vecteur traditionnel de diffusion des rumeurs est amplifié par l'écriture de l'oralité (Serfaty, 2003 : 129).

Les rumeurs procèdent toujours par un raisonnement causal visant à « montrer que toute une série d'événements sans lien apparent, mais tous plus ou moins fâcheux, ont une cause unique cachée » (Danblon & Nicolas, 2010 : 34). Les auteurs des rumeurs vont tenter de convaincre un public de la véracité de leurs thèses. L'effet sera plus ou moins un succès suivant la capacité analytique et dialectique de la

masse. Et comme le dit Nicolas, « l'esprit de celui qui adhère avec force à une thèse tend à se focaliser sur et, partant, à ne retenir *que* les faits (souvent spectaculaires) qui confirment ses attentes, sans égard pour le poids de ceux qui les infirment » (2014 : 2-3). Ceci étant, l'argumentation que déploient les auteurs des rumeurs relève plus de la manipulation que de la conviction. Des fois, elle s'inscrit dans la logique du renversement de la charge de la preuve. Ceux contre qui la rumeur ou la fausse nouvelle est dressée, qui connaissent donc la vérité des faits, doivent prouver que la contre-argumentation n'est pas vraie, toute chose qui n'est pas une mince affaire.

Après avoir fait le tour d'horizon de la notion de « rumeur » et de ses principes de fonctionnement, nous allons recenser à présent les rumeurs véhiculées autour de la Covid-19 au Burkina.

1.3. Les rumeurs autour de la Covid-19 au Burkina Faso

Le monde entier a été secoué depuis le dernier trimestre de l'année 2019 par une pandémie due à un nouveau coronavirus appelé Covid-19. À l'instar des autres pays du monde, le Burkina Faso a aussi été touché et a connu une propagation fulgurante de la maladie entraînant des décès. Les premiers cas ont été enregistrés le 9 mars 2020 et concernaient un couple burkinabè ayant séjourné en France en février 2020. À la date du 18 mars 2020, pendant que le nombre de contaminés était de vingt-sept, le pays enregistrait le premier décès, par ailleurs le premier cas en Afrique subsaharienne (Le Monde Afrique, 18 mars 2020). À partir de cette date, la maladie s'est propagée entraînant d'autres morts. Cet état de fait, conjugué avec la méconnaissance des origines et des conséquences réelles de la maladie par la communauté scientifique, a semé une panique généralisée au sein des populations. Face à cette situation, les dirigeants ont pris des mesures dans le but de circonscrire la maladie à travers une communication. Par ce moyen, ils rassuraient les citoyens et les appelaient à un certain type de comportements afin de minimiser les risques de contamination. Désormais, les regroupements de plus de cinquante personnes sont interdits malgré l'instauration de la distanciation physique. Aussi, les transports, les hôtels, les restaurants, les marchés et autres lieux de rassemblement ont connu une fermeture pendant une certaine durée. À côté de la communication gouvernementale, « la désinformation et les problèmes de rumeurs sur le virus restent d'actualité... » (IMMAP/DSF, 2020 : 32). Officiellement, à la date du 27 novembre 2021, quinze mille sept cent onze (15 711) personnes ont été contaminées sur le territoire burkinabè. Au total, deux cent quatre-vingt-et-

un (281) décès ont été enregistrés et deux cent dix-neuf (219) cas actifs sont en traitement. À cette même date, quatre cent quarante-deux mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (442 699) personnes ont été vaccinées (Service d'Information du Gouvernement, 2021).

C'est dans ce contexte que des informations, du reste opposées à celles fournies par les autorités politiques et sanitaires, ont inondé le pays. Ces informations relèvent des rumeurs et nous en avons retenu trois dans le cadre de cette réflexion. La première faisait état de ce que les chiffres des personnes atteintes ou décédées de la maladie ont été exagérés par le gouvernement en vue de bénéficier de financement de ses partenaires. Quant à la deuxième, elle remettait en cause l'existence même de la maladie dans le pays. Cette conception est attestée par IMMAP/DSF en ces termes :

[...] l'idée persiste que les médias radiophoniques, télévisuels et journalistiques cachent certaines informations sur la COVID-19... Certaines rumeurs prétendent que le virus est le fruit d'une conspiration du gouvernement ou d'anciennes puissances coloniales (*Ibid.* : 33).

La dernière rumeur, quant à elle, est relative au complot ourdi contre les Africains avec l'arrivée de vaccins contre la pandémie. Pour les partisans de cette thèse, le vaccin contre la Covid-19 va décimer les populations africaines, ce qui est d'ailleurs son seul but. Ainsi, l'on va réduire ces populations au regard de leur nombre qui constituerait un frein au développement de l'Afrique. Après cette présentation, quels sont les modes de manifestation des rumeurs relatives à la Covid-19 dans le cas du Burkina ?

2. Les manifestations des rumeurs autour de la Covid-19

Dans cette perspective, nous allons d'abord relever les actants dans le discours véhiculant de fausses informations. Ensuite, nous présenterons les canaux de diffusion des rumeurs. Enfin, nous analyserons les procédés argumentatifs qui ont été utilisés pour influencer les cibles.

2.1. Les actants énonciatifs des rumeurs

Comme nous l'avons déjà expliqué, des rumeurs ont circulé autour de la Covid-19 et se rapportent à la surévaluation du nombre des victimes, à la non existence de la Covid-19 et au complot qui soutendrait la vaccination contre la pandémie. Au regard des doutes sur la véracité de telles thèses, celles-ci peuvent être classées dans le lot des informations fausses et des rumeurs. Après analyse des faits,

nous pouvons identifier clairement les trois actants de l'énonciation dans le cas d'un discours porteur de rumeurs : il s'agit des auteurs des fausses informations, des cibles de ces informations et des contenus même desdites informations.

Dans un premier temps, nous disons que les auteurs des rumeurs peuvent être assimilés à des énonciateurs. D'origines non connues, les informations soutenant les rumeurs sont diffuses, étant entendu que de prime abord personne ne sait exactement d'où elles sont parties. De ce fait, les énonciateurs « originels » des rumeurs sont plus ou moins anonymes mais leur existence ne saurait souffrir d'aucun doute. Font partie de ces énonciateurs « originels » des activistes pourfendeurs du gouvernement en place, des hommes politiques de l'opposition, des membres de syndicats de travailleurs, etc. Dans leurs actions, ils ont été accompagnés par d'autres acteurs qui relaient les informations reçues. De ce fait, l'on retient que les énonciateurs du discours rumoral sont des actants de plusieurs ordres. Ceux qui sont situés au premier niveau sont des actants qui peuvent comprendre les tenants et les aboutissants d'une telle communication. Ils conçoivent les rumeurs et les véhiculent à travers des canaux multiples et adaptés à la cible. À leur suite, d'autres actants de même nature mais situés à un second niveau sont intervenus. Il s'agit de ceux qui ont été influencés par les actants ayant conçu et diffusé les premières fausses informations. Cette catégorie d'énonciateurs regroupe les adhérents au discours rumoral véhiculé par les énonciateurs du premier niveau. Dans un second temps, nous identifions la population burkinabè comme énonciataire dans le cas de la diffusion des rumeurs. Qu'il s'agisse des énonciateurs initiaux ou des énonciateurs de second rang, l'objectif est d'apporter « la vraie information » aux populations et de susciter éventuellement leurs réactions. Parmi cette cible, une partie est devenue énonciateur de second rang car elle a pris fait et cause pour les informations fausses. En effet, certaines populations se sont laissé convaincre par les rumeurs ; mieux, elles se sont même transformées en sources de propagation de ces rumeurs faisant d'elles des énonciateurs de second rang et proviennent des mêmes camps que les énonciateurs « originels ». Par contre, une autre partie est restée réticente ou du moins sceptique vis-à-vis des nouvelles diffusées sans que les sources ne soient officielles ou vérifiables.

Et pour finir, nous disons que les fausses informations sont assimilables à des « objets » en tant qu'actants de l'énonciation. Nous notons qu'elles ont eu un large écho auprès de la population burkinabè

mettant ainsi en opposition radicale la communication gouvernementale et celle provenant des sources non officielles.

En somme, nous concluons que le discours rumorale obéit à un principe de fonctionnement et s'inscrit donc dans un schéma canonique de la communication. Après avoir présenté les actants énonciatifs des discours véhiculant des rumeurs, nous allons nous pencher sur leurs canaux de propagation.

2.2. Les canaux de propagation des rumeurs

Les rumeurs autour de la Covid-19 au Burkina Faso ont bénéficié d'une large diffusion par divers canaux. Parmi ceux-ci, figure en bonne place Internet. De nos jours, avec le facile accès à l'espace virtuel, les rumeurs sont relayées par des personnes anonymes, c'est-à-dire qui ne sont pas habilitées ou qui n'ont pas la qualité pour attester la véracité de ces informations. Aussi, certaines presses en ligne, même si leur crédibilité et leur professionnalisme restent à démontrer, ont été des vecteurs de diffusion des rumeurs. Ce recours aux technologies de l'information et de la communication qu'offre Internet montre que ce canal est un moyen efficace comme le dit Reichstadt en ces termes :

Internet s'est en effet accompagné d'une propagation inédite du conspirationnisme dans le débat public, s'imposant au cours des quinze dernières années comme un « contre-espace public » nimbé de la légitimité de la *vox populi* et se définissant en rupture avec les médias traditionnels.

Démultipliant les possibilités de rendre publiques, et donc potentiellement diffusables à grande échelle, toutes les spéculations imaginables, Internet a accéléré la diffusion de théories du complot. La rapidité de circulation de l'information, que rendent possible les réseaux sociaux, en particulier, favorise la prolifération de contenus douteux dont la vérification suppose un investissement en temps dont la plupart d'entre nous n'est pas toujours prêt à s'acquitter avant de partager un contenu (2015 : 4).

Dans le cas de la Covid-19 au Burkina, les rumeurs ont été diffusées par le biais des réseaux sociaux tels que Facebook, WhatsApp, etc. En effet, des auteurs ont diffusé sur leurs pages personnelles des informations dont eux seuls peuvent authentifier la véracité. Aussi, ces mêmes auteurs ont partagé des informations de même nature provenant d'autres personnes, toute chose qui contribue à démultiplier la propagation de la rumeur. Par exemple, les « groupes » que les internautes ont constitués, souvent par affinités, ont été inondés des

mêmes informations douteuses. De la sorte, un grand nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux est informé de certaines rumeurs en un temps record et ce de façon répétitive.

Par ailleurs, au regard du facile accès et du recours quasi systématique aux réseaux sociaux par certaines couches sociales pour s'informer, certaines presses, uniquement en ligne, ne sont pas toutes professionnelles mais offrent tout de même un service d'information. Profitant de la non maturité des utilisateurs des réseaux sociaux, elles véhiculent des rumeurs qui influencent énormément les récepteurs, surtout la frange jeune et/ou moins instruite.

Aussi, même la presse professionnelle, surtout celle en ligne, est souvent tentée de véhiculer les rumeurs, non pas dans une visée de porter l'information au public, mais dans l'optique de susciter le débat autour de la pandémie. De façon insidieuse, certaines personnes y verront des canaux de diffusion des rumeurs bien que ces presses fassent l'effort des fois de déconstruire ces informations non fondées. Sur les vaccins contre la Covid-19, par exemple, des émissions ont été animées par des radios et des chaînes de télévision en vue de donner la parole aux acteurs pour expliquer le bien-fondé de ces vaccins. Ces émissions ont été des tribunes où il a été rappelé certaines rumeurs comme l'inefficacité des vaccins, la volonté des Occidentaux d'exterminer les populations africaines à travers les vaccins, etc. L'évocation de ces cas de rumeurs a été suivie d'explications des professionnels de la santé pour battre en brèche ces informations. Des pages Facebook d'organes de presse ont aussi animé des débats sur les mêmes thématiques.

Les canaux de diffusion des rumeurs ayant été présentés, nous analyserons à présent les stratégies argumentatives qui ont prévalu pour influencer les points de vue des énonciateurs.

2.3. Les stratégies argumentatives des rumeurs

Avant de se pencher sur les stratégies argumentatives des auteurs des rumeurs, il paraît important d'analyser leurs motivations qui sous-tendent la propagation des fausses informations. Ceci étant, quel est l'intérêt à véhiculer les rumeurs ? Autrement dit, pourquoi véhicule-t-on les rumeurs ? Les réponses à ces questions varieront selon les auteurs des rumeurs.

Comme indiqué plus haut, nous relevons des énonciateurs de premier rang des rumeurs et des énonciateurs de second rang. Les énonciateurs de premier rang sont ceux qui conçoivent et diffusent les fausses informations ; ils s'apparentent aux théoriciens du complot.

Les énonciateurs de second rang quant à eux ont été « convaincus » par les premiers et ils prennent le relais dans la diffusion des rumeurs. De ce point de vue, ils constituent les adeptes de la théorie du complot.

Pour les partisans des théories du complot, les autorités politiques du pays ou certains lobbies étrangers profitent de la gestion de la Covid-19 et il faut les dénoncer. Pour eux, les autorités politiques ont intérêt à ce que la situation sanitaire se dégrade durablement en termes de nombre de cas positifs ou même de décès. Ainsi, ils pourraient bénéficier d'aides des partenaires techniques et financiers, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé, pour faire face à la situation. Dans cette éventualité, elles en profiteraient pour détourner ces aides à leur propre compte. En ce qui concerne l'introduction du vaccin, les mêmes auteurs trament qu'il n'existe aucun vaccin contre la Covid-19. Les vaccins présentés par les autorités sanitaires seraient des pseudo-vaccins qui réduisent les populations africaines, soit en provoquant d'autres maladies, soit en diminuant le taux de fertilité.

Pour les auteurs de second rang, plusieurs raisons pourraient expliquer leur volonté à répandre les informations non vérifiées sur la pandémie. D'un côté, il existe un groupe qui fustige les autorités politiques du fait des divergences politiques ou idéologiques. De la sorte, il étale l'incompétence de ces autorités, toute chose qui contribue à lui donner du crédit aux yeux de la population.

Par exemple, s'illustrent dans ce groupe des contempteurs tels que des opposants politiques et certains activistes. D'un autre côté, y figurent ceux qui agissent pour la défense de leurs propres intérêts. En effet, avec les mesures restrictives prises par le gouvernement telles que l'instauration du couvre-feu, la fermeture des lieux de commerce, de culte, de loisir, les restrictions des libertés, etc., plusieurs citoyens subissent drastiquement les conséquences de la pandémie de plein fouet. Et face à cette situation, soutenir toute thèse qui tend à remettre en cause ce pour quoi ces mesures ont été prises devient un réflexe. La rationalité et l'intérêt général ne sont plus une priorité du moment où chacun se bat pour son propre sort. C'est le cas, par exemple, des commerçants dont les marchés ont été fermés et des acteurs dans le secteur du transport, de l'hôtellerie durement éprouvés par les mesures gouvernementales. D'autres y croient déceler des contre-vérités et sont fiers de les porter à la connaissance du public. L'attitude de ces derniers se comprend dans la mesure où les rumeurs sont « fondées sur un effet de dévoilement très satisfaisant pour l'esprit, un

sentiment proche de ce que nous ressentons lorsque nous découvrons la solution d'une énigme » (Reichstadt, 2015 : 5). Après cette présentation des intentions des auteurs des rumeurs, nous allons voir comment ces derniers s'y prennent pour influencer les cibles.

D'entrée de jeu, nous disons que les rumeurs se nourrissent de l'accueil dont elles font l'objet auprès du public vers lequel elles sont orientées. La réceptivité du discours rumoral sera donc un indicateur de succès ou non de l'entreprise argumentative des énonciateurs. Et pour se donner plus de chance d'influencer à leur guise la cible, les auteurs des rumeurs vont adopter des stratégies argumentatives en fonction des statuts des énonciataires. En considérant les différents statuts de l'énonciataire évoqués plus haut, la démarche ne sera pas identique.

À l'endroit des énonciataires adhérents, les auteurs n'ont pas eu à développer des stratégies particulières dans la mesure où la cible était prédisposée à épouser la vision des auteurs.

Cependant, ces stratégies doivent avoir une certaine cohérence et surtout être vraisemblables. L'intérêt de cette action est de constituer un éventail de relayeurs qui pourraient eux aussi devenir des sortes d'auteurs contribuant à partager et à propager la rumeur. Un faisceau d'auteurs naît de cette approche avec divers justificatifs renforçant ainsi une certaine croyance autour d'eux. Dans le cas de la rumeur sur la surévaluation des cas positifs et du nombre de décès ainsi que sur l'existence ou non de la Covid-19, l'on a remarqué que presque tous les acteurs qui sont durement touchés par les mesures restrictives ont enfourché la même trompette. En effet, les acteurs des secteurs d'activités fermés pour cause de pandémie se sont retrouvés dans une situation difficile et les rumeurs, si elles se confirmaient, pourraient les sauver. Dans leur logique, au cas où la surévaluation du nombre de décès était vraie, il ne sera plus nécessaire de prétexter un quelconque taux de mortalité pour maintenir fermés leurs lieux de travail. Il en est de même de la thèse sur la non existence de la pandémie ; si elle n'existe pas, les mesures restrictives qui les touchent devront être simplement levées pour leur permettre de reprendre paisiblement leurs activités. Au regard de ce qui précède, ils sont plus prédisposés à accueillir favorablement les rumeurs, prises pour des informations fondées qu'ils ne se lassent plus de relayer.

Par ailleurs, la position de certains acteurs sur la première victime de la Covid-19, qui se trouve être députée d'un parti de l'opposition politique, en est une illustration. Sa famille ainsi que son parti politique

se sont retrouvés entre angoisse et doute. Douce (2020a) nous rapporte les propos du conjoint de la victime en ces termes :

Dans un reportage de la télévision privée BF1, largement relayée sur les réseaux sociaux, l'époux de la défunte, Amado Compaoré, se demande comment une patiente, qui est rentrée consciente à l'hôpital le 16 mars, est déclarée morte du coronavirus le lendemain, 17 mars, alors que le test lui-même prend au minimum trois jours ? [...]

Par ailleurs, aucun autre membre de la famille n'a contracté la maladie, [bien] qu'aucune mesure de désinfection de la famille mortuaire [n'ait] été faite, affirme-t-il, demandant une enquête (2020a).

À travers ses propos, l'on s'aperçoit que le fait qu'aucun autre membre n'a été contaminé renforce le doute sur les raisons du décès de la députée. Le conjoint ne croit pas à la thèse selon laquelle son épouse est décédée de la pandémie et il souhaite connaître la vérité en ces termes : « Tout ce que l'on souhaite, c'est connaître la vérité, qu'on nous montre les tests prouvant qu'elle avait ce virus » (Douce, 2020 b). Pour le conjoint donc, les causes du décès sont à rechercher ailleurs et cet état de fait a jeté davantage la suspicion sur la sincérité des autorités politiques ou en charge des questions sanitaires.

Ce doute sur la cause du décès des malades de Covid-19 va entraîner la remise en question de l'existence même de la pandémie et c'est ce que souligne un journaliste burkinabè, Lookman Sawadogo, cité par Douce :

Selon lui, de plus en plus de Burkinabés doutent de l'existence même de la maladie [...]. « Pour certains, l'affaire Rose Marie Compaoré est venue renforcer l'idée que les chiffres de l'épidémie seraient surévalués », regrette le journaliste, qui s'inquiète également d'un « manque de transparence » autour du budget du plan de riposte, estimé à 177 milliards de francs CFA (*Ibid.*).

L'amplification des doutes ainsi que l'augmentation fulgurante des cas de décès et de contaminations instaurent une psychose au sein des populations, toute chose qui alimente l'idée du complot. Ce scepticisme accompagné du choc psychologique prédispose donc ces populations à la croyance d'une conspiration de la part des autorités. Cet état de fait est corroboré encore par les propos de Reichstadt quand il affirme :

Ici encore, la psychologie sociale nous enseigne que notre prédisposition à la théorie du complot est accentuée par le choc émotionnel provoqué par l'issue dramatique d'un événement... L'effet de sidération face à une nouvelle inattendue renforcerait ainsi les interprétations de type complotiste (2015 : 6).

Outre le déni de la pandémie, une autre opinion s'est propagée : l'information selon laquelle le recours éventuel à un vaccin par le Burkina serait une politique de réduction de la population à travers de faux vaccins. Cette thèse est défendue par d'autres acteurs pour les raisons qui sont les leurs. Sidzabda (2021) nous donne ici la substance de cette opinion populaire en ces termes :

Le dernier grand défi à relever est celui du vaccin anti-Covid-19. Et dans un environnement marqué par le déni de la pandémie, l'incivisme et les considérations irrationnelles, l'on peut, d'ores et déjà, affirmer que ce défi ne sera pas facile à relever même dans l'hypothèse où le pays disposerait de vaccins grâce à l'initiative Covax (système mis en place par l'OMS pour favoriser l'accès aux produits de lutte contre la Covid-19 aux pays pauvres).

À l'endroit des énonciataires opposants, les auteurs des rumeurs adoptent d'autres stratégies. Il s'agit de semer le doute en leur sein avec des exemples précis tendant à étayer leurs positions. Concernant l'inexistence de la pandémie, ces auteurs ont répandu l'idée selon laquelle ils connaissent des personnes qui n'ont jamais contracté la maladie, bien qu'ayant côtoyé des personnes testées positives. Ou encore, les personnes testées positives ont avoué n'avoir pas développé des symptômes de la Covid-19 ; en d'autres termes, les symptômes ressentis ne sont pas nouveaux et relèvent d'autres maladies bénignes qu'elles ont l'habitude de contractées de temps à autre sans aucun danger. Cette stratégie a plus ou moins prospéré dans la mesure où les malades de la Covid-19 et leur entourage se sont interdit de témoigner publiquement au regard de la stigmatisation dont ils peuvent être l'objet.

Avec une certaine récurrence des rumeurs, les énonciataires opposants, même s'ils ne sont pas convaincus, sont dans une situation où le doute s'installe. Pour certains, ils deviennent des énonciataires plus ou moins sympathisants. Dans tous les cas, leur position de départ n'est plus aussi rigide ; ils tendent quelque peu vers la thèse énoncée par la rumeur. Le cas patent est celui des cadres de l'administration publique qui étaient regroupés dans un camp militaire pour une formation militaire à Bobo-Dioulasso en août-septembre 2020. En effet, des cadres internés dans le camp et testés positifs, qui devraient observer un isolement de quelques jours, ont tout simplement fugué. Ils ont argué qu'il n'y a pas de raison qu'ils soient testés positifs pendant que d'autres collègues, qu'ils côtoyaient tous les jours, sont non porteurs du virus. Pour des hauts cadres de l'administration, cet argu-

ment ne devrait pas être suffisant pour nier l'existence de la pandémie. Pourtant, ce fut le cas.

Parmi les énonciataires opposants, d'autres ont adhéré à la rumeur étant donné qu'une communication cohérente et convaincante n'est pas faite par les autorités politiques et sanitaires pour les rassurer. Dans le contexte de la Covid-19 au Burkina, il a été constaté une faible communication des autorités, car ne maîtrisant pas les contours de la maladie. Des contradictions entre autorités sanitaires et politiques, des levées de certaines mesures restrictives pendant que le nombre de cas s'accroît, etc. ont contribué à désorienter les populations.

Par ailleurs, au regard de la persistance des doutes, l'opinion publique peut renverser la charge de la preuve comme l'indique Nicolas:

Qu'on me prouve le contraire ! Ainsi se manifeste le renversement de la charge de la preuve. Il n'appartient plus à celui qui accuse de prouver ce qu'il avance (d'en donner les raisons ; de se justifier), mais à ceux qui sont accusés d'apporter la preuve, et plus encore la preuve irréfragable (laquelle est en fait impossible à fournir), qu'ils ne complotent pas (2014 : 12).

Il revenait ainsi au Gouvernement, mais non aux auteurs, de prouver que les rumeurs ne sont pas vraies. Malgré des tentatives d'explications, il a eu du mal à renverser la tendance dans l'opinion publique. Cette situation se justifie du fait que là où se mènent les débats sur les rumeurs, les autorités ne sont pas toujours présentes. En effet, les thèses se défendaient plus sur les réseaux sociaux ou au sein de groupes restreints. À ces endroits, même ceux qui doutent de la véracité des thèses défendues par les rumeurs n'arrivent pas à convaincre vu que ce sont des cadres informels de discussions et chacun se méfie au risque de se faire des ennemis.

L'approche argumentative à l'endroit des énonciataires opposants est valable pour les énonciataires méfiants. Certains méfiants ont été influencés et ont basculé dans le lot des sympathisants, s'ils ne sont pas devenus des adhérents. En somme, nous dirons que le succès des stratégies argumentatives des auteurs des rumeurs est dû, d'une part, aux approches utilisées, d'autre part, à la naïveté ou à la faiblesse du niveau d'esprit critique des cibles vu que « ceux qui adhèrent à ce type de thèses peuvent croire simultanément à des énoncés contradictoires entre eux, c'est-à-dire qui, d'un point de vue logique, s'excluent mutuellement » (Reichstadt, 2015 : 6). Pour terminer notre analyse,

nous nous pencherons sur les effets des rumeurs sur la lutte contre la pandémie et les réponses possibles face à des informations douteuses.

3. Les rumeurs : entre instauration du doute et culture du doute

Les rumeurs constituent des actes de langage et de ce fait ont un impact sur les énonciataires et sur l'environnement dans lequel elles ont prospéré. Même si elles agissent sur les cibles en instaurant un doute ambiant, les énonciataires doivent à leur tour s'y appuyer pour cultiver un esprit rationnel.

3.1. Les rumeurs et l'instauration du doute

Les rumeurs autour de la Covid-19 au Burkina ont eu un impact négatif sur les citoyens et les actions de lutte contre la pandémie. En effet, eu égard à leur persistance et à leurs multiples facettes, les rumeurs ont entamé la confiance que les Burkinabè avaient vis-à-vis de leurs dirigeants. Pour preuve, des populations ont refusé d'observer les mesures barrières telles que la distanciation physique, le lavage des mains, le recours au test en cas d'apparition de certains symptômes, etc.

Les rumeurs viennent rappeler la possibilité de l'existence d'une « vérité » cachée aux citoyens, ce qui entraîne des réactions de frustrations, de défiance, etc. La persistance des rumeurs, venant de diverses origines, conjuguée aux desseins pernicieux de leurs auteurs, a fini par placer une grande partie de la population dans un doute profond par rapport aux informations officielles relatives à la Covid-19. Par un effet de cliquet, cette population, pour la plupart naïve et manquant d'esprit critique pointu, est condamnée à vivre dans le doute et la psychose si elle ne transforme pas les rumeurs en vérités.

Le positionnement pour un penchant au détriment de l'autre devrait survenir après l'avènement de la vérité, chose qui viendra rarement dans de pareilles circonstances. Le temps passera et les doutes demeureront et l'on finit par se faire une opinion qui ne sera pas forcément orientée ou guidée par un raisonnement logique. Ainsi, les informations officielles feront chemin avec les rumeurs qui pourraient même prendre le dessus étant entendu que les énonciateurs « originaux » précédemment décrits optent pour la manipulation dans ce genre de contexte. Pour Nourhène, les principales formes de cette manipulation sont la commission et l'omission, qu'il définit ainsi qu'il suit :

La commission consiste à communiquer des informations volontairement fausses. Elle découle d'un comportement proactif. Elle pourrait prendre trois différentes formes de manipulation de l'information à savoir : exagération/minimisation, ambiguïté, et falsification (mensonge). L'omission, quant à elle, se manifeste lorsque l'interlocuteur prend un rôle passif, laissant le récepteur croire à quelque chose qui est faux. Cette manipulation pourrait prendre trois formes, à savoir : demi-vérité/secret, diversion (absence de pertinence) et collusion (2013 : 42).

De la sorte, toutes les actions allant dans le sens de la lutte contre la pandémie, que ce soit les mesures préventives ou curatives, sont vouées à l'échec étant donné que les populations ne les acceptent pas comme il se doit.

Dans ce contexte, populations et autorités vont ainsi payer les conséquences de cet état de fait, car les premières se méfient des secondes. Aussi, si les rumeurs ont cette propension à semer le doute, elles peuvent aussi servir à instaurer une culture du doute.

3.2. Face aux rumeurs, la culture du doute

Les rumeurs dans l'histoire des complots et du conspirationnisme doivent être des indicateurs qui alertent constamment sur leur caractère douteux. En effet, les théories complotistes nous renseignent que les rumeurs ne sont généralement pas fondées et manquent de bases scientifiques et solides. Sans nier que des rumeurs peuvent être des vérités, nous disons qu'elles résistent difficilement à un argumentaire rigoureux et cartésien. Ainsi, chacun devrait se servir de ce ventre mou des rumeurs pour adopter une attitude qui est celle qui met en avant le doute méthodique ; ce qui fera qu'une affirmation n'est vraie qu'après avoir été validée par ce doute et que toute rumeur devra passer par ce filtre pour se transformer en vérité. Dans cette posture, l'on ne devrait pas s'empresse de croire aux informations ventilées sur la Covid-19 par des acteurs non habilités. Aussi, les informations officielles données par les autorités sur le même sujet doivent être passées au crible pour s'assurer de leur cohérence avant d'être diffusées.

En tout état de cause, le doute doit être de mise, ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas croire. Face à une assertion, à une position affichée, à un fait présenté sur la Covid-19, le réflexe serait de se poser, par exemple, les questions suivantes : les autorités burkinabè n'ont-elles pas surévalué le nombre des cas positifs et de décès de Covid-19 pour en faire du commerce ? Le vaccin contre la Covid-19 est-il un moyen

pour exterminer des populations ? À ces questions, des réponses s'appuyant sur des preuves doivent pouvoir être données. À défaut, il faudrait cultiver la prudence et prendre du recul avant tout positionnement. Si toutefois l'on veut partir d'une information pour agir, il faut avoir ce doute qui permet de valider la véracité ou pas de l'information. Cette attitude, loin de remettre toujours tout en cause, permet de prendre des précautions, de mettre des balises, de se rassurer avant de prendre pour vraie ou fausse une information donnée. En somme, nous disons qu'à l'ère du numérique, toute adhésion ou toute réfutation d'une thèse doit être bâtie sur le socle du doute. C'est dans ce sens que ce titre d'un article de Loïc (2014) : « douter de tout pour ne plus douter du tout », revêt tout son sens.

Conclusion

Les rumeurs font partie de la vie quotidienne dans toutes les communautés et elles ont une très grande influence sur les populations. Dans le contexte de la crise sanitaire au Burkina Faso, la place des rumeurs au sein de la société est à situer dans l'optique de comprendre leurs principes de construction, de diffusion ainsi que leur impact. Cette démarche visait à comprendre le phénomène des rumeurs en vue de mieux le déconstruire et d'atténuer ses conséquences négatives. L'analyse a révélé que les rumeurs sont portées par divers acteurs dont les principaux canaux de diffusion sont les réseaux sociaux. Aussi, elle a montré qu'ils utilisent plusieurs stratégies argumentatives, et ce en fonction des attentes et du niveau d'esprit critique de chaque cible. En tout état de cause, les rumeurs autour de la Covid-19 ont instauré un climat de doute au sein de la population et joué négativement sur les actions de lutte contre la pandémie au Burkina Faso. Au regard des résultats de cette réflexion, il serait judicieux d'éduquer les utilisateurs des réseaux sociaux à la vérification des informations qui y sont diffusées, en général, sur la pandémie de Covid-19, en particulier. Par ailleurs, la réflexion pourrait susciter de recherches plus avancées sur les motivations profondes des auteurs des rumeurs sur la pandémie, étant entendu qu'elles peuvent entraîner de graves conséquences sur les communautés.

Références bibliographiques :

- Bloch, Marc (1983). *Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la guerre*. Tome I. Paris : EHESS.
- Courtès, Joseph (2010). L'Énonciation comme actes sémiotiques (III). L'objet sémiotique comme un enjeu de manipulation et de sanction : stratégies et contre stratégie. In : *ANADISS*, n°10, 13-48.
- Danblon, Emmanuelle, & Nicolas, Loïc (dir.) (2010). *Les rhétoriques de la conspiration*. Paris : CNRS Éditions.
- Douce, Sophie (2020 a). Premier décès dû au coronavirus en Afrique : le coordonnateur du Burkina Faso démis de ses fonctions. In *Le Monde Afrique* du 30 avril 2020. <<https://www.lemonde.fr/signataires/le-monde-afrique/>>. Consulté le 15 septembre 2021.
- Douce, Sophie (2020 b). Au Burkina Faso, la polémique sur la gestion de la lutte contre le coronavirus enfle. In *Le Monde Afrique* du 18 mai 2020. <<https://www.lemonde.fr/signataires/le-monde-afrique/>>. Consulté le 15 septembre 2021.
- Giry, Julien (2017). Étudier les théories du complot en sciences sociales : enjeux et usages. In : *Quaderni*, n°94, 5-11.
- IMMAP/DSF, (2020). *Covid-19, analyse de la situation*. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/BFA_SitAn_COVID19_Annual%20Report%201.pdf>. Consulté le 28 septembre 2021.
- Jamin, Jérôme (2009). *L'imaginaire du complot : Discours d'extrême droite en France et aux Etats-Unis*. Amsterdam : Amsterdam University Press.
- Madelin, Henri (2001). Rumeurs et complots. In : *S.E.R. Études*, n° 11, 477-488.
- Nicolas, Loïc (2014). L'évidence du complot : un défi à l'argumentation. Douter de tout pour ne plus douter du tout. *Argumentation et Analyse du Discours*, n°13, 1-12. <<https://journals.openedition.org/aad/1833>>. Consulté le 10 mai 2021.
- Nourhène, Ben Youssef (2013). *Application de la théorie de la manipulation de l'information aux retraitements comptables : tromperie et déterminants*. Thèse, Université du Québec à Montréal.
- Orlandi, P. Eni (2001). Rumeurs et silences : Les trajets des sens, les parcours du dire. In : *Hypothèses*, n° 1 4, 257-266.
- Reichstadt, Rudy (2015). Conspirationnisme : un état des lieux. In : *Note*, n° 11, 1-11. <<https://jean-jaures.org/sites/default/files/note-radic-pop-ndeg11.pdf>>. Consulté le 7 mai 2021.
- Serfaty, Viviane (2003). La persuasion à l'heure d'internet : Quelques aspects de la cyberpropagande. In : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 80, 123-131.
- Sidzabba (2021). An I de la Covid-19 au Burkina : ne pas baisser la garde. In : *Le Pays* du 8 mars 2021.
- Service d'Information du Gouvernement (2021). Communiqué. <<https://www.facebook.com/sigbf226/>>. Consulté le 28 octobre 2021.
- Taguieff, Pierre-André (2006). *L'imaginaire du complot mondial, Aspects d'un mythe moderne*. Paris : Mille et Une Nuits.

Revue Africaine de Communication (RAC)



La *Revue Africaine de Communication (RAC)*, qui s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits à caractère scientifique dans les domaines des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

De plus, elle a pour principal objectif de contribuer, le plus largement possible, au développement des théories et des pratiques portant sur les sciences et les techniques de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, le management, le marketing et la culture. La *RAC*, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi dans sa partie *Varia* des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences de l'information et de la communication est évident.

Ce numéro de la *Revue Africaine de Communication* se donne pour objectifs d'élargir le débat sur la désinformation, de jauger sa complexité et de se pencher sur des solutions qui pourraient renforcer la résilience de la communauté à ce phénomène à travers l'éducation aux médias, la déconstruction des leviers de la désinformation (enjeux, stratégies et techniques), l'analyse des failles de la communication de crise et de la communication scientifique, etc.



UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION